



9 Rue des Sansonnets 17200 ROYAN
 Tél/Fax : 05.46.39.07.92
 Mail : campingloreeedesboisr@free.fr
 Site : campingloreeedesboisroyan.fr

CONTRAT DE RESERVATION D'UN EMPLACEMENT CAMPING

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Téléphone :

E-mail :

Nombre de personne(s) : dont adulte(s),
 enfant(s),

Merci d'inscrire CHACUN des participants au séjour dans le tableau ci-dessous :

Nom	Prénom	Date de naissance

Immatriculation et marque véhicule :

A retourner à : Camping L'Orée des Bois 9 Rue des Sansonnets 17200 ROYAN

Caravane Camping-car Toile de tente

Dimensions de votre équipement :

Arrivée le / / **2024** entre 15h00 et 20h00.

Départ le / / **2024** avant 12h00.

PERIODES	15/06 – 01/07		26/08 – 15/09		01/07 – 26/08	
	PRIX EN €/nuit	Nbre de nuit	PRIX EN €/nuit	Nbre de nuit	Total en €	
Forfait Vélo 1 à 2 pers. + vélo(s) + tente(s)						
Forfait emplacement 1 à 2 pers + 1 voiture + 1 tente (Ou caravane ou camping-car)						
Branchement électrique 10 Ampères						
Personne supplémentaire à partir de 16 ans						
Enfant de 4 à 15 ans						
Enfant de -4 ans	Gratuit		Gratuit			
Animal : Carnet de vaccination à jour, Race : Tenu en laisse obligatoire, (sous réserve d'acceptation)						
Location de réfrigérateur (à la semaine)						
Total séjour hors frais de traitement et gestion et assurance annulation						€
Assurance annulation facultative (Campez Couvert) 3% du montant du séjour						€
Participation aux frais de traitement et de gestion						15.00€
Taxe de séjour + taxe additionnelle (0.22€/nuit/personne à partir de 18ans)						€
MONTANT TTC DU SEJOUR EN €						€
N°VACAF :						AIDE VACAF - €
Acompte à verser de 25% de votre total + assurance annulation + 15€ de frais de traitement et de gestion						€
Le solde du séjour est à régler le jour de votre arrivée						€

Je soussigné(e).....déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente, du règlement intérieur, des tarifs et m'engage à les respecter.

Bon pour acceptation du présent contrat de location.

A, le 2024

Signature précédée de « lu et approuvé »

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Mise à jour le 1er Janvier 2024

DEFINITIONS :

COMMANDE ou **RESERVATION** ou **LOCATION** : Achat des Services.

SERVICES : Hébergement locatif ou emplacement-nu « tourisme ».

HEBERGEMENTS : Tente, caravane, résidence mobile de loisirs et habitation légère de loisirs.

ARTICLE PREMIER - CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve à toute location d'hébergement ou d'emplacement-nu sur le terrain de camping L'Orée des Bois exploité par « SARK LA PREVOTE » ('le Prestataire'), aux clients non professionnels ('Les Clients ou le Client') sur son site Internet www.campingloreeedesboisroyan.fr ou par téléphone, courrier postal ou électronique (courriels), ou dans un lieu où le Prestataire commercialise les Services. Elles ne s'appliquent pas aux locations d'emplacement destinées à l'accueil de résidences mobiles de loisir (mobil-homes) qui font l'objet d'un contrat « loisirs ».

Les caractéristiques principales des Services sont présentées sur le site internet www.campingloreeedesboisroyan.fr ou sur support écrit -papier ou électronique- en cas de réservation par un moyen autre qu'une commande à distance.

Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un Service est de la seule responsabilité du Client.

Les coordonnées du Prestataire sont les suivantes :

Camping L'Orée des Bois
9 rue des Sansonnets
17200 Royan

Ces conditions s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment celles applicables pour d'autres circuits de commercialisation des Services.

Ces Conditions Générales de Vente sont accessibles à tout moment sur le site Internet et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contractuel.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Dans les conditions définies par la loi Informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition à l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, à :

Camping L'Orée des Bois
9 rue des Sansonnets
17200 Royan

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Ventes et les avoir acceptées en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de Commande en ligne ainsi que des conditions générales d'utilisation du site internet www.campingloreeedesboisroyan.fr, soit, en cas de réservation hors Internet, par tout autre moyen approprié.

Ces Conditions Générales de Vente pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur sur le site internet à la date de passation de la Commande.

ARTICLE 2 – RESERVATIONS

Le Client sélectionne sur le site les services qu'il désire commander, selon les modalités suivantes :

Le bordereau de réservation doit nous être adressé, complété, daté et signé accompagné d'un acompte de 25% du montant total du séjour + 15€ de frais de réservation. A réception, nous vous adressons, sous 15 jours, une confirmation de votre séjour accompagné d'un inventaire détaillé.

Pour les locations de mobil homes, le solde du séjour doit nous être adressé 30 jours avant la date de votre arrivée à l'ordre du Camping L'Orée des Bois.

Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date d'arrivée, le règlement de la location s'effectue, dans sa totalité à la réservation.

Pour les emplacements-nus camping, le solde du séjour est à régler à votre arrivée.

Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la Commande et de signaler immédiatement toute erreur. La Commande ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la Commande par le Prestataire, par courrier électronique ou postal, ou par signature du contrat en cas de réservation directement dans les locaux où le Prestataire commercialise les Services.

Toute Commande passée sur le site internet www.campingloreeedesboisroyan.fr constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et le Prestataire.

Toute Commande est nominative et ne peut, en aucun cas, être cédée.

ARTICLE 3 – TARIFS

Les Services proposés par le Prestataire sont fournis aux tarifs en vigueur sur le site internet www.campingloreeedesboisroyan.fr, ou sur tout support d'information du Prestataire, lors de l'enregistrement de la commande par le Prestataire. Les prix sont exprimés en Euros, HT et TTC.

Les tarifs tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par le Prestataire sur le site internet www.campingloreeedesboisroyan.fr ou sur tout support d'information ou de communication.

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiqué sur le site internet www.campingloreeedesboisroyan.fr, dans le courriel ou dans la proposition écrite adressée au Client, le Prestataire se réservant le droit, hors cette période de validité, de modifier les prix à tout moment.

Ils ne comprennent pas les frais de traitement et de gestion, qui sont facturés en supplément, dans les conditions indiquées sur le site internet www.campingloreeedesboisroyan.fr, ou dans les informations (courrier, mail, ...) communiquées préalablement au Client, d'un montant de 15€.

Le paiement demandé au Client correspond au montant total de l'achat, y compris ces frais.

Une facture est établie par le Prestataire et remise au Client lors de la fourniture des Services commandés.

3.1. TAXE DE SÉJOUR

La taxe de séjour, collectée pour le compte de la communauté de communes, n'est pas incluse dans les tarifs. Son montant est déterminé par personne et par jour et est variable en fonction des destinations. Elle est à acquitter lors de la Réservation.

ARTICLE 4 - CONDITIONS DE PAIEMENT

4.1. ACOMPTÉ

Un acompte correspondant à 25 % du prix total de la fourniture des Services commandés est exigé lors de la passation de la commande par le Client. Il devra être réglé dès réception du contrat de location et joint à l'exemplaire à retourner. Il sera déduit du montant total de la commande.

Il ne fera l'objet d'aucun remboursement par le Prestataire en cas d'annulation moins de 30 jours avant la date d'arrivée prévue (sauf cas de force majeure et dérogations exceptionnelles prévues aux paragraphes 6.3.2 et 6.3.3).

Pour les locations de mobil home, le solde du séjour devra être intégralement réglé 30 jours avant la date d'arrivée (sous peine d'annulation de cette location)

Pour les emplacements-nus camping, le solde de votre séjour est à régler à votre arrivée.

4.2. PAIEMENTS

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par le Prestataire.

En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par le Client au-delà du délai ci-dessus fixé, et après la date de paiement figurant sur la facture adressée à celui-ci, des pénalités de retard calculées au taux de 3 % du montant TTC du prix de la fourniture des Services, seront acquises automatiquement et de plein droit au Prestataire, sans formalité aucune ni mise en demeure préalable.

Le retard de paiement entraînera l'exigibilité immédiate de l'intégralité des sommes dues par le Client, sans préjudice de toute autre action que le Prestataire serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client.

4.3. NON-RESPECT DES CONDITIONS DE PAIEMENT

En outre, le Prestataire se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la fourniture des Services commandés par le Client et/ou de suspendre l'exécution de ses obligations.

4.4. MOYENS DE PAIEMENT

Aucun frais supplémentaire, supérieur aux coûts supportés par le Prestataire pour l'utilisation d'un moyen de paiement ne pourra être facturé au Client.

Moyen de paiement acceptés : espèces, carte bancaire (paiement à distance possible), chèque bancaire français, chèque-vacances ANCV (remplis avec adresse complète et bordereau non détaché), chèque-vacances connect ANCV.

ARTICLE 5 - FOURNITURE DES PRESTATIONS

5.1. MISE A DISPOSITION ET UTILISATION DES PRESTATIONS

L'hébergement pourra être occupé à partir de 16 heures le jour de l'arrivée et devra être libéré avant 10 heure le jour du départ.

L'emplacement pourra être occupé à partir de 15 heures le jour de l'arrivée et devra être libéré avant 12 heure le jour du départ.

Toute arrivée tardive devra être signalée 24h avant votre arrivée. Sans aucune information ni nouvelle de votre part, le Prestataire disposera du mobil home/emplacement le jour même de votre arrivée prévue, à 20h00, heure de fermeture de l'accueil et est libéré de son engagement de location.

Les hébergements et emplacements sont prévus pour un nombre déterminé d'occupants à la location et ne sauraient en aucun cas être occupés par un nombre supérieur de personnes.

Les hébergements et emplacements seront rendus dans le même état de propreté qu'à livraison.

A défaut, le locataire devra acquitter une somme forfaitaire de 60 € pour le nettoyage (mobil home). Toute dégradation de l'hébergement ou de ses accessoires donnera lieu à remises en état immédiate aux frais du locataire. L'état inventaire de fin de location doit être rigoureusement identique à celui du début de location.

Il est formellement interdit de fumer à l'intérieur des locatifs.

5.2. DÉPÔT DE GARANTIE

Pour les locations d'hébergement, un dépôt de garantie de 300€ pour l'état du mobil home, 60€ pour le ménage et 20€ pour le badge de la barrière d'accès du camping est exigé-du locataire le jour de la remise des clés et lui est rendue le jour de fin de location sous déduction éventuelle des frais de remise en état constatés lors de l'état des lieux de fin de séjour.

Cette caution ne constitue pas une limite de responsabilité.

ARTICLE 6 – RETARD, INTERRUPTION OU ANNULATION DE SEJOUR PAR LE CLIENT

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'une arrivée retardée, d'un départ anticipé ou d'une modification du nombre de personnes (que ce soit pour la totalité ou une partie du séjour prévu).

6.1. MODIFICATION

En cas de modification des dates ou du nombre de personnes, le Prestataire s'efforcera d'accepter autant que possible les demandes de modification de date dans la limite des disponibilités, et ce sans frais supplémentaires ; il s'agit dans tous les cas d'une simple obligation de moyen.

Toute demande de diminution de la durée du séjour sera considérée par le Prestataire comme une annulation partielle dont les conséquences sont régies par l'article 6.3.

6.2. INTERRUPTION

Un départ prématuré ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement de la part du Prestataire.

6.3. ANNULATION

6.3.1 -En cas d'annulation de la Réservation par le Client après son acceptation par le Prestataire plus de 30 jours au moins avant la date prévue de Location réservée, pour quelque raison que ce soit hormis la force majeure, l'acompte versé à la Réservation, tel que défini à l'article 4 - **CONDITIONS DE PAIEMENT** des présentes Conditions Générales de Vente sera de plein droit acquis au Prestataire, à titre d'indemnité de rupture, et ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement.

-En cas d'annulation de la Réservation par le Client après son acceptation par le Prestataire moins de 30 jours au moins avant la date prévue de Location réservée, pour quelque raison que ce soit hormis la force majeure, l'acompte versé à la Réservation, tel que défini à l'article 4 - **CONDITIONS DE PAIEMENT** des présentes Conditions Générales de Vente sera de plein droit acquis au Prestataire, à titre d'indemnité de rupture, et ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement. Le solde de la réservation sera, également, de plein droit acquis au Prestataire.

Dans tous les cas d'annulation, les frais de traitement et de gestion (article 3) resteront acquis au Prestataire.

6.3.2 Par dérogation au paragraphe 6.3.1, dans l'hypothèse où l'annulation du séjour serait justifiée par le fait que l'un de participants serait atteint directement ou indirectement par la COVID 19 (infection ou cas contact), et que cette situation remettrait en cause sa participation au séjour, l'annulation se fera sans indemnité de rupture. Les frais de traitement et de gestion (article 3) resteront néanmoins acquis au Prestataire.

Le Client devra impérativement justifier de l'événement ouvrant droit à l'annulation sans indemnité de rupture.

6.3.3 Par dérogation au paragraphe 6.3.1, dans l'hypothèse où le Client serait contraint d'annuler intégralement le séjour en raison de mesures gouvernementales ne permettant pas aux participants de se déplacer (confinement local, interdiction de déplacement), alors même que le terrain de camping est en mesure d'exécuter son obligation et de les accueillir, le Prestataire donnera lieu au remboursement des sommes payées d'avance. Les frais de traitement et de gestion (article 3) resteront néanmoins acquis au Prestataire.

6.3.4 Assurance Annulation : Nous vous proposons de souscrire à une assurance annulation (facultatif) pour un montant de 3% du montant de votre séjour (hors frais de traitement et de dossier et taxe de séjour). Conditions générales sur le site internet www.campez-couvert.com.

ARTICLE 7 - RESPONSABILITE DU CLIENT

7.1. RESPONSABILITE CIVILE

Le Client hébergé sur un emplacement ou dans un hébergement doit obligatoirement être assuré en responsabilité civile. Une attestation d'assurance pourra être demandée au Client avant le début de la prestation.

7.2. ANIMAUX

Les animaux domestiques sont acceptés (-10kg), sous la responsabilité de leurs maîtres et sur présentation du carnet de vaccination à jour.

Ils sont acceptés moyennant les forfaits disponibles auprès du Prestataire et payables sur place.

Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie, au sens de l'article L 211-12 du code rural et de la pêche maritime, sont interdits.

Votre chien ne restera jamais seul sur l'emplacement.

7.3. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Un règlement intérieur est affiché à l'entrée de l'établissement et à l'accueil. Le Client est tenu d'en prendre connaissance et de le respecter.

ARTICLE 8 - RESPONSABILITE DU PRESTATAIRE - GARANTIE

Le Prestataire garantit le Client, conformément aux dispositions légales et sans paiement complémentaire, contre tout défaut de conformité ou vice caché, provenant d'un défaut de conception ou de réalisation des Services commandés.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer le Prestataire, par écrit, de l'existence des vices ou défauts de conformité dans un délai maximum de 24h à compter de la fourniture des Services.

Le Prestataire remboursera ou rectifiera ou fera rectifier (dans la mesure du possible) les services jugés défectueux dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 2 jours suivant la constatation par le Prestataire du défaut ou du vice. Le remboursement s'effectuera par crédit sur le compte bancaire du Client ou par chèque bancaire adressé au Client.

La garantie du Prestataire est limitée au remboursement des Services effectivement payés par le Client et le Prestataire ne pourra être considéré comme responsable ni défaillant pour tout retard ou inexécution consécutif à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence française.

Les Services fournis par l'intermédiaire du site Internet www.campingloreeedesboisroyan.fr du Prestataire sont conformes à la réglementation en vigueur en France.

ARTICLE 9 - DROIT DE RETRACTION

Les activités liées à l'organisation et à la vente de séjours ou d'excursions à une date déterminée ou à une période spécifiée ne sont pas soumises au délai de rétractation applicable à la vente à distance.

ARTICLE 10 – PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Le Prestataire, rédacteur des présentes, met en œuvre des traitements de données à caractère personnel qui ont pour base juridique :

- Soit l'intérêt légitime poursuivi par le Prestataire lorsqu'il elle poursuit les finalités suivantes :
 - la prospection
 - la gestion de la relation avec ses clients et prospects,
 - l'organisation, l'inscription et l'invitation à des événements du Prestataire,
 - le traitement, l'exécution, la prospection, la production, la gestion, le suivi des demandes et des dossiers des clients,
 - la rédaction d'actes pour le compte de ses clients.

- Soit le respect d'obligations légales et réglementaires lorsqu'il met en œuvre un traitement ayant pour finalité :
 - la prévention du blanchiment et du financement du terrorisme et la lutte contre la corruption,
 - la facturation,
 - la comptabilité.

Le Prestataire ne conserve les données que pour la durée nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées ainsi que dans le respect de la réglementation en vigueur.

A cet égard, les données des clients sont conservées pendant la durée des relations contractuelles augmentée de 3 ans à des fins d'animation et de prospection, sans préjudice des obligations de conservation ou des délais de prescription.

En matière de prévention du blanchiment et du financement du terrorisme, les données sont conservées 5 ans après la fin des relations avec le Prestataire. En matière de comptabilité, elles sont conservées 10 ans à compter de la clôture de l'exercice comptable.

Les données des prospects sont conservées pendant une durée de 3 ans si aucune participation ou inscription aux événements du Prestataire n'a eu lieu.

Les données traitées sont destinées aux personnes habilitées du Prestataire.

Dans les conditions définies par la loi Informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, les personnes physiques disposent d'un droit d'accès aux données les concernant, de rectification, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement.

Les personnes concernées par les traitements mis en œuvre disposent également d'un droit de s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à leur situation particulière, à un traitement des données à caractère personnel ayant comme base juridique l'intérêt légitime du Prestataire, ainsi que d'un droit d'opposition à la prospection commerciale.

Elles disposent également du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont elles entendent que soient exercés, après leur décès, les droits mentionnés ci-dessus

- par courrier électronique à l'adresse suivante : campingloreeedesboisr@free.fr
- ou par courrier postal à l'adresse suivante : Camping L'Orée des Bois, 9 rue des Sansonnets 17200 Royan accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé.

Les personnes concernées disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

ARTICLE 11 - PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le contenu du site internet www.campingloreeedesboisroyan.fr est la propriété du Prestataire et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

En outre, le Prestataire reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les photographies, présentations, études, dessins, modèles, prototypes, etc, réalisés (même à la demande du Client) en vue de la fourniture des Services au Client. Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles et prototypes, etc, sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Prestataire qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

ARTICLE 12 - DROIT APPLICABLE - LANGUE

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 13 – LITIGES

TOUS LES LITIGES AUXQUELS LES OPERATIONS D'ACHAT ET DE VENTE CONCLUES EN APPLICATION DES PRESENTES CONDITIONS GENERALES DE VENTE POURRAIENT DONNER LIEU, CONCERNANT TANT LEUR VALIDITE, LEUR INTERPRETATION, LEUR EXECUTION, LEUR RESILIATION, LEURS CONSEQUENCES ET LEURS SUITES ET QUI N'AURAIENT PU ETRE RESOLUES ENTRE LE PRESTATAIRE ET LE CLIENT SERONT SOUMIS AUX TRIBUNAUX COMPETENTS DANS LES CONDITIONS DE DROIT COMMUN.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir, en cas de contestation, à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends.

Il peut notamment avoir recours gratuitement au Médiateur de la Consommation suivant :

CM2C, 14 rue Saint Jean 75017 Paris
Cm2c@cm2c.net
06.09.20.48.86
www.cm2c.net

ARTICLE 14 - INFORMATION PRECONTRACTUELLE - ACCEPTATION DU CLIENT

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa Commande, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations et renseignements visés aux articles L 111-1 à L111-7 du code de la consommation, outre les informations requises en application de l'arrêté du 22 octobre 2008 relatif à l'information préalable du consommateur sur les caractéristiques des hébergements locatifs en hôtellerie de plein air et en particulier :

- les caractéristiques essentielles des Services, compte tenu du support de communication utilisé et des Services concernés ;
- le prix des Services et des frais annexes ;
- les informations relatives à l'identité du Prestataire, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte ;
- les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ; les fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité ;
- la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige ;
- les informations relatives, aux modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes.

Le fait pour une personne physique (ou morale), de commander sur le site Internet www.campingloreeedesboisroyan.fr emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Prestataire.